

Nordkalk**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****Wollastonite : Nordkalk W-series,
Nordkalk W, Nordkalk Wicroll,
Nordkalk NorWoll**

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de publication 01/04/2015
Date de révision 18/11/2022

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Wollastonite : Nordkalk W-series, Nordkalk W, Nordkalk Wicroll, Nordkalk NorWoll
Synonymes Silicate de calcium
N° de règlement REACH, remarques La substance a été exemptée de l'obligation d'enregistrement conformément à l'Article 2(7)(b) et l'Annexe V du règlement REACH.
N° CAS 13983-17-0
N° CE 237-772-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Principales utilisations de la poudre de wollastonite (liste non exhaustive) : vernis, cadres en céramique, produits de charge pour peintures et plastiques, baguettes de soudage, métallurgie des poudres, panneaux en fibres de ciment, blocs de silicate de calcium et de briques, réfractaires à basse température, charge renforçante pour les matières plastiques et les produits d'étanchéité, charge renforçante pour les peintures de marquage des routes, garnitures et joints de freins.
Principale utilisation prévue PC-TEC-OTH Other products for chemical or technical processes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Nordkalk OyAb
Adresse postale Skräbbölevägen 18

Code postal	FI-21600
Ville	Pargas
Pays	Finlande
Numéro de téléphone	+358 20 753 7000, Joonas Mannermaa +358 20 753 7374
Adresse e-mail	sds@nordkalk.com
Site Web	www.nordkalk.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence	Numéro de téléphone : 112 Description : Numéro de téléphone d'urgence Ouvert 24 h/24. Numéro de téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59 Description : ORFILA (INRS) Ouvert 24 h/24.
Identification, commentaires	Veillez contacter le numéro dédié aux urgences de votre pays, par ex. le 112 pour les pays de l'Union européenne.

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP, notes	Conformément au règlement CLP/GHS (CE) N° 1272/2008, le produit n'a pas été classé comme dangereux.
----------------------------------	---

2.2. Éléments d'étiquetage

Autres informations figurant sur l'étiquette (CLP)	Absence d'étiquetage. Conformément à la réglementation actuelle, ce produit n'a pas été classé comme dangereux.
---	---

2.3. Autres dangers

PBT/vPvB	Pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB, voir la rubrique 12.5.
Effets sur la santé	Selon le type de manipulation et d'utilisation (par ex. : rectification, déshydratation), de la silice cristalline respirable dans l'air (quartz - cristobalite) peut être générée. L'inhalation prolongée et/ou importante de poussière de silice cristalline respirable peut provoquer une fibrose pulmonaire, généralement appelée silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement.
Autres dangers	Propriétés de perturbation endocrinienne : Aucun signalement.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Substance	Identification	Classification	Teneur	Remarques
Wollastonite	N° CAS : 13983-17-0	Classification CLP, notes :	> 87 %	

	N° CE : 237-772-5	Non classé.	
Quartz (fraction fine)	N° CAS : 14808-60-7 N° CE : 238-878-4	STOT RE1 ; H372	< 1 %
Description du mélange	Le produit contient < 1 % quartz, silice cristalline (fraction fine) comme impureté (N° CAS :14808-60-7).		
Remarques sur la substance	Le texte complet de l'ensemble des mentions de danger est disponible au chapitre 16.		

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si la situation est confuse ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Inhalation	Transporter la personne exposée à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.
Contact avec la peau	Aucun besoin de premiers secours.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes en tenant les paupières ouvertes. En cas d'irritation oculaire ou si d'autres symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Ingestion	Aucun besoin de premiers secours. Rincer la bouche et faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Faire appel à un médecin si des symptômes se manifestent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Aucun connu.
Symptômes et effets différés	L'inhalation prolongée et/ou importante de poussière de silice cristalline respirable peut provoquer une fibrose pulmonaire, généralement appelée silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	Traiter selon les symptômes.
----------------------------	------------------------------

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour l'incendie environnant.
Moyens d'extinction	Aucun connu.

inappropriés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Le produit n'est pas inflammable.
Produits de combustion dangereux	Aucun produit de combustion dangereux connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle	Porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome.
--	--

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures d'ordre général	Éviter la génération et la dispersion de poussières.
Mesures de protection individuelle	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter d'inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Mesures de précaution pour la protection de l'environnement	Aucune mesure spéciale requise.
--	---------------------------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyage	Éviter la génération et la dispersion de poussières. Éviter le balayage à sec et l'utilisation de pulvérisateurs d'eau ou de systèmes d'aspiration. Recueillir dans un contenant adapté pour élimination.
------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions	Manipulation sans danger : voir rubrique 7. Équipement de protection individuelle : voir rubrique 8. Élimination des déchets : voir rubrique 13.
----------------------------	--

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Veiller à une bonne ventilation (utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire). Éviter d'inhaler les poussières. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié lors de la manipulation du produit (voir rubrique 8). Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures et les fuites.
---------------------	---

Mesures de protection et de sécurité

Mesures préventives pour empêcher la production d'aérosols et de poussières	Empêcher la formation de poussières.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Limiter la génération de poussière dans l'air et éviter la dispersion par le vent lors du chargement et du déchargement.
Conditions à éviter	Pour les matières incompatibles, voir rubrique 10.5.

Conditions d'un stockage sûr

Emballages compatibles	Conserver dans son emballage ou contenant d'origine.
Exigences pour les salles et cuves de stockage	Garder les contenants bien fermés. Entreposer les produits emballés pour éviter toute explosion accidentelle.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	L'utilisation indiquée à la rubrique 1.2.
---------------------------------------	---

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substance	Identification	Limites d'exposition dans	Moyenne pondérée
			le temps sur une
		année	
Quartz	N° CAS : 14808-60-7	Pays d'origine : France Valeur limite (8 h) : 0,1 mg/m ³ Remarques : valeur limite légale restrictive Fraction particulière : respirable	
Poussière		Pays d'origine : France Valeur limite (8 h) : 7 mg/m ³ Remarques : valeur limite légale restrictive Valeur réduite à 4 mg/m ³ le 01/07/2023 Fraction particulière : aérosol	

Pays d'origine : France
Valeur limite (8 h) : 3,5 mg/m³
Remarques : valeur limite légale restrictive
Valeur réduite à 0,9 mg/ m³ le 01/07/2023
Fraction particulaire : respirable

Remarques sur les paramètres de contrôle DNEL/PNEC : l'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour le produit. Aucune information sur les ingrédients disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de précaution pour empêcher toute exposition

Contrôles techniques appropriés	Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et minimiser le risque d'inhalation.
Mesures d'organisation pour empêcher toute exposition	Appliquer des mesures d'organisation, par ex. isoler le personnel des zones poussiéreuses.
Mesures techniques pour empêcher toute exposition	Veiller à une bonne ventilation. Utiliser une ventilation locale par aspiration si nécessaire.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée Utiliser des lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Type de gants adaptés	Non requise dans des conditions normales. Ouvriers souffrant de dermatite/peau sensible : Utiliser des gants imperméables résistants aux produits chimiques appropriés.
Matériaux adaptés	Contactez le fabricant des gants pour obtenir des conseils précis sur le choix des gants.
Mesures supplémentaires de protection des mains	Si nécessaire : appliquer de la crème protectrice avant de manipuler le produit.

Protection de la peau

Vêtements de protection adaptés Non requise dans des conditions normales. Ouvriers souffrant de dermatite/peau sensible : Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire

Protection respiratoire nécessaire S'il n'est pas possible de faire passer les niveaux d'exposition sous les valeurs limites d'exposition ci-dessous grâce à la ventilation ou si de la poussière est générée, utiliser un masque respiratoire approprié.

Type d'équipement recommandé Masque avec filtre à particules. FFP2 à FFP3 (EN 149)

Contrôle d'exposition approprié lié à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter la dispersion par le vent.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide. Poudre.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Remarques : non pertinent.
pH	Valeur : 9,5 Température : 20 °C Concentration : 400 mg/l
Point de fusion/intervalle de fusion	Valeur : > 1 400 °C
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Remarques : non déterminé.
Point d'éclair	Remarques : non applicable.
Inflammabilité	Non inflammable.
Limite d'explosivité	Remarques : non applicable.
Pression de vapeur	Remarques : non applicable.
Densité de vapeur	Remarques : non applicable.
Caractéristiques des particules	Remarques : Forme des grains : aciculaire.
Densité	Valeur : 2,85 g/cm ³
Solubilité	Milieu : eau Valeur : ~ 0,2 g/l Méthode : ISO 787/8 Nom : acide fluorhydrique Remarques : soluble.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Remarques : non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Remarques : non applicable.
Température de décomposition	Remarques : non déterminé.

Viscosité Remarques : non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Remarques Aucun signallement.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Chimiquement stable dans des conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Aucune matière incompatible connue.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Autres données toxicologiques Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité aiguë.

Autres informations concernant les risques pour la santé

Évaluation de la corrosion/l'irritation cutanée, Ce produit n'est pas classé comme irritant ou corrosif pour la peau.

classification

Évaluation de la lésion ou de l'irritation oculaire, classification	Ce produit n'est pas classé comme nocif ou irritant pour les yeux.
Sensibilisation	Ce produit n'est pas classé comme allergène respiratoire ou cutané.
Mutagénicité	Ce produit n'est pas classé comme mutagène.
Cancérogénicité, autres informations	Ce produit n'est pas classé comme cancérigène. (IARC, Int. Agency for Cancer Research.)
Toxicité pour la reproduction	Ce produit n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles suite à une exposition unique, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition unique.
Évaluation de la toxicité spécifique pour les organes cibles suite à une exposition répétée, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant une toxicité spécifique pour les organes cibles à la suite d'une exposition répétée. Cependant, une exposition prolongée et/ou importante à de la poussière contenant de la silice cristalline respirable peut provoquer une silicose, une fibrose pulmonaire nodulaire causée par le dépôt dans les poumons de particules fines respirables de silice cristalline.
Évaluation du danger par aspiration, classification	Ce produit n'est pas classé comme présentant un danger par aspiration.

11.2 Autres informations

Perturbation endocrinienne	Ingrédients : aucune propriété de perturbation endocrinienne signalée.
Autres informations	Aucun autre effet sur la santé signalé.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité	Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible concernant le produit en tant que tel.
--------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Description/évaluation de la persistance et de la dégradabilité	Non pertinent pour les substances inorganiques.
--	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation, évaluation	Non pertinent pour les substances inorganiques.
------------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	La mobilité dans le sol est faible.
-----------------	-------------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non classé en tant que substance PBT/vPvB d'après les critères actuels de l'UE.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Propriétés de perturbation endocrinienne Ingrédients : aucune propriété de perturbation endocrinienne signalée.

12.7. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées d'élimination des produits chimiques Éviter la formation de poussière à partir des résidus de l'emballage. Éliminer les contenants vides dans une installation d'élimination de déchets homologuée pour le recyclage ou l'élimination.

Méthodes appropriées d'élimination des emballages contaminés Les emballages usagés doivent être stockés dans des contenants fermés. Ne pas réutiliser les contenants.

Autres informations Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Remarques Ce produit n'est pas classé pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarques Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions de sécurité particulières à prendre par l'utilisateur Aucune précaution de sécurité particulière.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments IMO

Autres informations ICAO/IATA

Autre méthode de transport, général Aucune donnée enregistrée.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation et réglementations Aucune réglementation spécifique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée Non

Évaluation de la sécurité chimique Le produit est exempté de l'enregistrement REACH et aucune évaluation officielle de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance par le fournisseur.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (rubriques 2 et 3)	H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Conseils en matière de formation	Lire la fiche de données de sécurité. Les ouvriers doivent être informés de la présence de silice cristalline. Une formation sur les bonnes pratiques d'utilisation et de manipulation de ce produit doit être dispensée aux ouvriers.
Références aux documents clés et sources de données	Version précédente de la FDS : 27/02/2019 GESTIS, base de données internationale des valeurs limites
Abréviations et acronymes utilisés	DNEL : dose dérivée sans effet HTP : concentrations considérées comme dangereuses PNEC : concentration prédite sans effet
Informations ajoutées, supprimées ou révisées	27/02/2019 : révision de la fiche de données de sécurité. 25/01/2023 : mise à jour conformément à l'Annexe II du règlement REACH ([UE] 2020/878).
Version	1

Remarques

Limitation de responsabilité

La présente fiche de données de sécurité (FDS) est basée sur les dispositions légales du règlement REACH (CE 1907/2006 ; article 31 et Annexe II), version modifiée. Son contenu a été conçu comme un guide de manipulation prudente et appropriée du matériel. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations contenues ici sont correctement lues et comprises par tout le personnel pouvant utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit. Les informations et les instructions contenues dans la présente FDS sont basées sur les dernières connaissances scientifiques et techniques à la date de publication indiquée. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie de performances techniques ni d'adéquation pour des applications particulières, et n'établissent pas de relation contractuelle légalement contraignante. Cette version de la FDS remplace toute version précédente.